

Mon village, coeur de ma mémoire

Quand le pays de Bitche faisait partie du Saint Empire romain germanique : 1297-1604

Si l'Alsace-Moselle a été la balle de ping-pong entre l'Allemagne et la France à plusieurs reprises, en 1870, 1918, 1940 et 1945, que dire du pays de Bitche? La seigneurie de Bitche - unique possession de langue allemande des ducs de Lorraine - fut l'objet d'un échange international il y a bien longtemps, un échange qui devait s'inscrire dans la durée puisque notre région fit partie du Saint Empire romain germanique pendant plus de trois siècles, entre 1297 et 1604.

La seigneurie de Bitche - die Herrschaft Bitsch - sort des limbes de l'histoire au début du onzième siècle lorsque l'empereur Henri III dit le Noir (1017-1056) de la dynastie franconienne des Saliens entreprit de mettre de l'ordre dans les querelles féodales qui empoisonnaient alors une partie du Saint Empire.

L'ancienne seigneurie de Bitche

Sa dépouille repose toujours à la cathédrale de Spire. Il donna au duc d'Alsace Gérard (1030-1070) le duché de Haute-Lotharingie avec le pays de Bitche, en sorte qu'il devint le premier duc de Lorraine et se fit appeler ensuite Gérard de Lorraine, comte de Metz. Sa longue lignée régnera sur cette région - devenue un état souverain et indépendant - jusqu'en 1736, quand son lointain descendant François-Etienne (1708-1765) abandonnera son héritage au grand dam des Lorrains pour devenir d'abord grand-duc de Toscane puis empereur germanique sous le nom de François II de Habsbourg-Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche. Ils sont les parents, entre autres, de l'infortunée reine de France Marie-Antoinette. François-Etienne sera le dernier duc

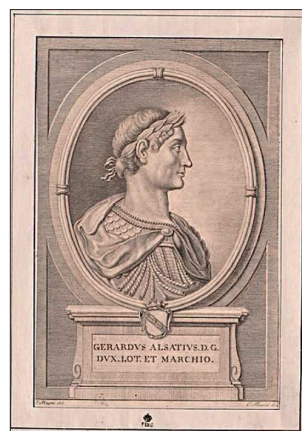


L'empereur Henri III.
19 novembre 2023

de Lorraine de 1729 à 1736 avant de céder son beau duché à l'ex-roi de Pologne Stanislas, beau-père de Louis XV. « Quand la seigneurie de Bitche fut rattachée à la Lorraine en 1047 elle se trouvait déjà dans une zone à parler germanique. Au onzième siècle deux voies de communication principales se croisaient au futur emplacement de Bitche. D'origines gauloises ou franques, ces voies venaient de Wissembourg et de Haguenau par la vallée du ruisseau de Falkenstein et traversaient une région encore peu développée et peu défrichée. » (Francis Rittgen : Bitche et son canton)

Un échange historique

250 ans plus tard, en 1297, sur une suggestion d'Eber-



Le duc Gérard d'Alsace.

hard I^{er} (Evrard), comte de Deux-Ponts (de 1297 à 1321) et après négociation, la seigneurie de Bitche, trop loin du coeur de son duché, donc trop excentrée, fut échangée par le duc de Lorraine Ferry III (1240-1303) contre les terres qu'Eberhard possédait à Marimont, Sarreguemines et aux salines de Lindre. « Mersperck, Guémonde et Lindres » selon Dom Calmet (1672-1757), savant bénédictin de l'abbaye de Senones, dans les Vosges, et historien érudit de la Lorraine à laquelle il consacra une monumentale « Histoire de Lorraine ». La première était une forteresse, la seconde - Sarreguemines - était sur la route impériale qui allait des Flan-



Le Saint Empire vers l'An Mil.

dres en Italie et en touchait les péages, la dernière tirant de substantiels revenus de l'exploitation et de la vente du sel. Deux traités furent signés pour entériner cet accord : le 13 mai 1297 (en deux langues usuelles, l'allemand et le français) et le 1^{er} juillet 1302 en latin après avoir éteint les prétentions de l'évêque de Strasbourg sur ces domaines. Le duc, très attaché à l'abbaye cistercienne Sainte-Marie de Stur-

zelbronn fondée grâce à la générosité et à la piété de son aïeul Simon I^{er} entre 1135 et 1143, gardait toutefois la possession du monastère, de ses dépendances et de ses treize prébendes. L'abbaye - il faut le préciser - était une nécropole ducale puisque plusieurs de ses prédécesseurs y étaient enterrés. Il conservait également pour lui et ses successeurs le droit de visite et d'habitation restreinte au



Sceau d'Eberhard I^{er}.

château sur le rocher de Bitche de même que le droit de chasse tant prisé par ses devanciers dans les immenses et giboyeuses forêts de la région.

Le comté de Deux-Ponts-Bitche

Ainsi grâce à ces échanges territoriaux naquit un nouveau territoire, le comté de Deux-Ponts-Bitche ou « Grafenschaft Zweibrücken-Bitsch », formé d'une part par la partie orientale de l'ancien comté de Deux-Ponts et d'autre part par la seigneurie lorraine de Bitche. Ce territoire sera même élevé au rang de principauté du Saint Empire romain germanique et se maintiendra non sans soubresauts jusqu'à la mort en 1570 de son dernier comte, Jakob ou Jacques de Bitche, décédé sans succes-



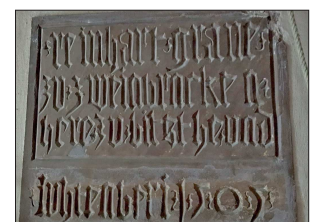
Dom Calmet.

seur mâle. Remarquons en passant qu'il n'y eut jamais de comté de Bitche « stricto sensu » même si l'appellation s'est maintenue. Eberhard épousa vers 1296 Agnès de Sarrebruck, fille du comte Simon IV de Sarrebruck, une cousine, car les deux maisons étaient apparentées. Contrairement à ce qui a été écrit ici ou là elle n'était pas la fille du duc de Lorraine Thibaut II (Thiebald, Théobald). La preuve en a été rapportée par l'historien lorrain Jules Thilloy né à Sarreguemines (1821-1877) dans un article très documenté paru en 1864 dans les Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire

de la Moselle (l'ancêtre de la S.H.A.L. actuelle). Eberhard prit aussitôt le titre de « comte de Zweibrücken et seigneur (sire) de Bitche, « Graf von Zweibrücken und Herr zu Bitsch », titre conservé ensuite par ses successeurs comme l'atteste encore aujourd'hui l'inscription à l'intérieur de la chapelle de Mouterhouse, même si elle concerne plutôt l'un de ses descendants, Renaud.

Trois siècles déterminants pour la région

Désormais et pour trois siècles le pays de Bitche sortait de l'influence ducale lorraine et plus généralement française et romane pour épouser le destin du Saint Empire romain germanique auquel son nouveau maître jurait fidélité en tant que vassal. Cette construction territoriale importante mais hétéroclite au centre de l'Europe formait une mosaïque de près de 400 territoires plus ou moins grands. Elle était née sur les ruines de l'empire carolingien lors du sacre d'Otton I^{er} en 962. On lui donna le qualificatif de « Saint » à partir du milieu du douzième siècle, de « romain » au treizième, et enfin « de la nation allemande » à la fin du quinzième. Il serait trop long d'en exposer ici les principes de fonctionnement mais sa gouvernance n'était pas simple, tant s'imbriquaient les pouvoirs poli-



L'inscription dans la chapelle de Mouterhouse.

tique et religieux ! Durant trois siècles cette appartenance allait façonner une mentalité particulière dans notre région dont les traces sont toujours visibles dans la langue, la toponymie, le patrimoine, l'architecture, les traditions et la vie des villages. **Bernard Robin**